



Jouer au golf dans un cadre historique : et pourquoi pas ? Le châterau-ferme de Falnuée s'y prête bien dans tous les cas. A gauche, le donjon et une vue plus générale avec, à l'avant-plan, le practice.

# La ferme-château de Falnuée ouverte aux joueurs de golf, dans deux ans

C'est sous le double signe de l'histoire et de la nature que les promoteurs des installations de golf, en cours d'aménagement dans le domaine de la ferme-château de Falnuée, veulent placer la pratique de ce sport, au sein d'un site privilégié de l'entité de Gembloux. En 1989, en effet, les vallées de l'Orneau et de la Ligne, à la limite de Mazy et d'Onoz, accueilleront, sur un terrain à dix-huit trous, les joueurs-coopérateurs de la société qui vient de racheter le bâtiment classé des XIII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ainsi qu'une cinquantaine d'hectares de terrains environnants.

La ferme-château de Falnuée, dont la tour de guet, entourée d'eau, formait, jadis, un ensemble défensif avec celle, toute proche, de Villeret et le château de Corroy, a conservé son affectation agricole jusqu'il y a environ six mois. Aujourd'hui, débarrassée des annexes qui la défiguraient, elle est devenue, avec la moitié de ses terres, la propriété d'une société coopérative qui en restaure les beaux bâtiments de pierre, disposés en carré. Elle retrouve ainsi toute sa majesté, au bord de l'Orneau et au pied du versant boisé masquant le château de Miélmont.

Nous avons obtenu le permis de bâtir pour la totalité du domaine, explique M. Eric Jottard dont la

famille a fondé la société acquéreuse du bien. Les terres, où l'on a conservé les obstacles naturels et maintenu les déclivités, ont étéensemencées il y a un mois et demi, et l'on va profiter de l'hiver pour aménager les bâtiments. Tous les travaux seront terminés pour 1989, mais dès le mois de mars prochain, le terrain d'entraînement de trois hectares et demi sera accessible, tout comme une petite partie du parcours de 5.750 mètres, tracé de part et d'autre des deux rivières et de la ligne de chemin de fer.

## Architecture et nature

Déjà, il a belle allure, ce green dont le parcours est intégré aux caractéristiques du terrain, souvent vallonné et rythmé par des buissons, des rangées d'arbres, des trous de carrière et, bien sûr, des cours d'eau. Neuf des trous seront du reste entourés d'eau. Enfin, une pelouse calcaire, située en bordure d'une des zones de parcours, sera gérée comme une réserve naturelle, précise M. Jottard, qui a reçu une formation de biologiste, son frère étant spécialisé en architecture de jardin.

Dans la ferme-château, une pièce d'eau prendra la place du fumier, au centre de la cour pavée. Les écuries, aux voûtes croisées reposant sur des piliers de

Pierre, seront converties en clubhouse, après restauration, aménagements et ouverture sur le practice, exposé plein sud. Un magasin de matériel, ou pro-shop, sera ouvert dans une petite écurie annexe tandis que l'étagère, long de 40 mètres, aura vocation de salle de réception sous charpente apparente. Bref, le caractère architectural, protégé par la mesure de classement englobant aussi le site, sera mis en valeur dans l'ensemble de l'édifice dont les vieilles pierres abriteront aussi vestiaires et dépôt de matériel.

On ne pouvait rêver meilleur sort pour cette superbe construction qui commençait à se délabrer et où, assez curieusement, à proximité de la chapelle, c'est la tour du XIII<sup>e</sup> siècle qui est la mieux conservée dans un environnement boisé, magnifiquement coloré en cette période automnale. Une occasion exceptionnelle de concilier la passion du sport et la découverte d'un site historique et naturel de grande valeur, font remarquer les promoteurs de cette entreprise qui ne doit, actuellement, faire face à aucune infrastructure concurrente, de Namur à Charleroi.

## Une place et des parts à prendre

Mais, précisément, est-ce judicieux d'investir des millions et

des millions dans une telle réalisation, alors qu'il existe 19 clubs groupant quelque 11.000 membres dans notre petit pays ? L'investissement se justifie pleinement, aux yeux de M. Jottrand. La pratique du golf est en plein développement, au point que nombre de clubs disposent de listes d'attente où les inscrits n'ont guère d'espoir avant plusieurs années. En outre, plusieurs installations sont équipées uniquement de terrains d'entraînement. Enfin, les prix pratiqués, à fonds perdus pour les membres, sont parfois très élevés. Face à une concentration importante des infrastructures existantes en périphérie des grandes agglomérations, il y avait une place à prendre dans cette région, surtout avec la formule originale de la société coopérative.

En l'occurrence, cinq cents parts sont mises en vente et l'adhésion au club implique l'achat d'une de ces parts. Celles-ci sont cessibles et constituent la contribution de chaque membre à l'aménagement du site et du parcours, sans oublier la réhabilitation des bâtiments. Un titre de coopérateur représente, aujourd'hui, quarante mille francs. A cette somme, il convient d'ajouter, à partir de 1989, une cotisation de 750 F par année d'âge, avec montant plafonné à quarante-cinq ans. Des condi-

tions sont prévues pour les joueurs de moins de 21 ans, les couples, les non-joueurs, etc. Tous renseignements sont d'ailleurs disponibles au siège de la société, chaussée de Nivelles, 34, à Mazy (081/63.37.64).

## Un appel aux entreprises régionales

Un parrainage de société est aussi prévu. Et en parlant société, il faut savoir que les promoteurs de Falnuée souhaitent confier à des entreprises régionales la réalisation de chacun des dix-huit trous, à charge pour la coopérative de fournir, en contrepartie de l'aide reçue, divers avantages aux sponsors qu'elle souhaite aussi intéresser à la restauration des bâtiments.

L'affaire prend donc tournure et, actuellement, une cinquantaine de membres sont déjà inscrits. Voilà une nouvelle attraction qui se profile dans le Namurois, et à défaut d'avoir eu son hippodrome, Gembloux possédera au moins un golf qui occupera, bon an mal an, une petite dizaine de personnes. Rendez-vous donc dès le printemps à Falnuée, pour un démarrage des activités, et au printemps suivant pour l'inauguration d'une infrastructure complète.

PIERRE HERMANS.